



**Bureau de la Ministre Déléguée auprès du Premier Ministre
Chargé des Droits Humains et de la Lutte contre la
Pauvreté Extrême**

UCLBP/Projet 16/6/ OCHA
**Réunion autour du processus de Relocalisation
des Personnes vivant dans les camps déplacés**
Métayer, Safari/Nazon et Corona

Compte rendu

La Ministre Marie Carmèle Rose Anne Auguste a accueilli, ce lundi 22 septembre 2014 dans son bureau, une rencontre autour du processus de relocalisation des personnes vivant dans les camps de déplacés (IDP). Différents acteurs impliqués dans le projet 16/6 ont participé à cette réunion au cours de laquelle la reprise des activités de relocalisation a été discutée. Actuellement il y a environ 81 mille personnes dans les différents camps établis à Port-au-Prince. Des problèmes sont rencontrés dans au moins trois de ces camps (Métayer, Safari/Nazon et Corona). Selon un représentant de l'OCHA, les critères d'éligibilité auraient été modifiés. Il a donc fait part de ses préoccupations par rapport, dit-il, à l'application récente de critères additionnels de sélection des bénéficiaires. Ce représentant des Nations Unies parle aussi de malentendus entre les acteurs qui seraient à la base du blocage du processus de relocalisation. De plus, les acteurs humanitaires ne veulent pas avancer dans le processus en dehors d'un partenariat avec l'Unité de construction des logements et bâtiments publics (UCLBP).

Monsieur Patrick Rouzier, représentant du Président de la République, exprime son désaccord par rapport au blocage du processus. Le président de la République est contre ce blocage. Nous attendons la reprise du projet. Le gouvernement n'a plus de financement pour continuer les opérations. Il faut avancer. L'ingénieur Clément Bélizaire précise qu'il n'y a eu aucun changement de critères. Il a parlé d'effort colossal déployé par l'État haïtien depuis l'arrivée au pouvoir du président Martelly pour relocaliser les personnes. L'intérêt du président de la République, ajoute Monsieur Rouzier, c'est de relocaliser les gens, fermer tous les camps avant la fin de son mandat. Il faut reprendre le processus. Monsieur Patrick Rouzier a aussi expliqué

le contexte dans lequel le président Martelly avait trouvé le pays en 2011 avec plus de 634,000 personnes dans les camps de déplacés.

Sur la question de subvention à accorder aux IDP, Monsieur Rouzier est clair : l'État haïtien ne va pas entrer dans un processus de paiement qui est contraire à ce qui a été prévu. L'État a une responsabilité et cette responsabilité c'est d'appliquer les critères qui ont été préalablement définis.

La Ministre Rose Anne Auguste propose une rencontre entre l'équipe du projet I6/6, et la mairie de Port-au-Prince. Monsieur Rouzier appuie cette proposition tout en demandant à l'ingénieur Bélizaire de contacter l'Agent exécutif intérimaire (maire) de Port-au-Prince le plus vite que possible pour trouver une solution au problème avec ces trois camps.

Des questions relatives aux évictions forcées ont été soulevées. Mais l'ingénieur Bélizaire a précisé que le gouvernement accorde beaucoup d'importance au respect des droits des personnes vivant dans les camps de déplacés.

Liste des participants

| Nom | Prénom | Institution | téléphone | e-mail |
|------------|-----------|--------------------|-----------|--|
| Becquevort | Alexandre | Oxfam | 38702037 | abecquevort@oxfam.org.uk |
| Auguste | Rose Anne | Ministre Déléguée | | rosanne.auguste@primature.ht |
| Robelin | Rafaëlle | OIM Cluster/Ab ris | 37027862 | rrobelin@iom.int |
| Torres | Amàlia | OCHA | 37025576 | torresa@un.org |
| Fuller | Anne | OHCHR | 37026578 | fullera@un.org |
| Bélizaire | Clément | UCLBP | 37028300 | clementbelizaire.uclbp@gmail.com |
| De Caen | Sophie | PNUD | | sophie.de.caen@undp.org |
| Rouzier | Patrick | Présidence | 37020800 | prouzier@hotmail.com |
| Peleman | Johan | OCHA | 37028746 | peleman@un.org |



